

Pour publication immédiate

## **L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE LÉVIS REMPORTE LE DÉFI SANTÉ 2016 !**

**Lévis, le 31 mars 2016.** – La Ville de Lévis et ses partenaires ont dévoilé aujourd'hui le nom de l'école gagnante dans le cadre du concours mis en place dans toutes les écoles primaires du territoire. Les élèves de l'École Notre-Dame de Lévis ont gagné l'accès gratuit aux bains libres et une activité sportive dans leur cour d'école le 31 mars dernier, en remportant le concours organisé par la Ville de Lévis et ses partenaires dans le cadre du *Défi Santé 2016*.

« Lévis est une ville dynamique et active qui s'investit énormément dans la mise à niveau et le développement de ses infrastructures sportives et récréatives et c'est pourquoi nous sommes très fiers de participer au *Défi Santé 2016*! L'activité invite, encore une fois cette année, tous les Lévisiennes et Lévisiens à manger mieux, à bouger plus et à prendre au moins une pause par jour, trois habitudes gagnantes qui favorisent une bonne santé physique et mentale » a mentionné Guy Dumoulin, conseiller municipal.

Grâce à leur grande participation, tous les 238 élèves de l'École Notre-Dame pourront profiter d'une carte privilège donnant accès gratuitement pour un adulte et un enfant aux bains libres des piscines Léo-Paul-Bédard et Pierre-Létourneau durant les 6 semaines du *Défi Santé*, soit du 31 mars au 11 mai 2016, en plus de recevoir une activité de Katag dans leur cour d'école le 9 juin prochain.

### **Un partenariat réussi!**

Rappelons que Lévis et ses partenaires : le CISSS de Chaudière-Appalaches, la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) et le regroupement Lévis en Forme ont proposé un concours auprès de tous les élèves des écoles primaires de la CSDN afin qu'ils encouragent leurs proches à s'inscrire au Défi Santé 5/30. Pour atteindre cet objectif, les élèves de l'École Notre-Dame de Lévis ont pu compter sur la mobilisation et les encouragements de leur directrice, madame Hélène Cloutier, de leurs titulaires et de leur enseignante en éducation physique, Madame Sophie Bouchard Bellemarre, de leurs familles et de leurs amis.

### **Lévis, championne du Défi Santé**

L'an dernier, la Ville de Lévis a été reconnue une fois de plus pour son engagement au Défi Santé parmi les villes québécoises de plus de 100 000 habitants. La Ville de Lévis convie donc ses citoyennes et ses citoyens à participer une fois de plus en grand nombre au Défi Santé Équilibre, qui se déroulera du 31 mars au 11 mai 2016.

### **Le Défi Santé, c'est quoi ?**

Le *Défi Santé*, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie ! L'animatrice Anaïs Favron vous invite à commencer le printemps du bon pied en relevant le *Défi Santé* du **31 mars au 11 mai**. En s'inscrivant, les participants visent l'atteinte de trois objectifs soit de manger au moins cinq portions de fruits et légumes par jour, de bouger au moins 30 minutes par jour et de prendre au moins une pause par jour.

**Source :** Direction des communications  
et du service à la clientèle  
418 835-8292

**Information :** Zoé Couture, attachée de presse  
Bureau de la mairie  
Cellulaire : 418 998-7851

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches  
Québec 

